



■ DESCRIPTION

La formation est organisée notamment dans le but de se conformer aux exigences PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) actuelles et futures, visant à garantir des bâtiments plus sains, plus confortables et plus économes en énergie. Renforcées à partir du 1^{er} janvier 2017, les exigences PEB le seront encore à court terme. La formation vise aussi tous les bâtiments à rénover, en leur appliquant la même rigueur de qualité.

Avec le renforcement annoncé des normes énergétiques pour les bâtiments tertiaires et les maisons, vu le prix croissant de l'énergie et l'augmentation de nos exigences de confort, il devient de plus en plus important de construire étanche au vent et à l'air, et de bien isoler. Il est donc nécessaire que chaque acteur de terrain connaisse les principes de base de la physique du bâtiment et les principes de l'étanchéité au vent et à l'air, afin de bien réagir sur le chantier face aux différentes situations et de proposer des solutions pour celles qui posent problèmes.

■ PROGRAMME

- Notions importantes de la physique du bâtiment par rapport à l'isolation thermique.
- Les principes d'une bonne isolation thermique et de l'étanchéité à l'air et au vent, tant du côté chaud intérieur que du côté froid extérieur.
- Les nœuds constructifs.
- L'identification et le choix des matériaux les plus adaptés pour construire les peaux extérieures et intérieures, dans diverses circonstances pratiques.
- Le choix des meilleurs possibilités de connexions entre différentes parois.
- La mise en œuvre de l'étanchéité au vent et à l'air avec des matériaux différents.
- La réalisation des percements : ventilations, sanitaires, électricité...
- La pose étanche à l'air de châssis.

Formateur : André Baivier

■ PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

- entrepreneurs en isolation, couvreurs, menuisier-charpentier, chefs de chantier
- architectes et ingénieurs, expert énergétiques, certificateurs PEB
- Les participants connaissent de préférence les éléments constructifs d'un bâtiment et ils connaissent les notions de base en matière de physique du bâtiment.

■ DUREE DE LA FORMATION

- de 8h30 à 17h

■ LIEU

- PCIM, Rue de Gorimont 8, 5590 Achêne



Isoler étanche au vent et à l'air mais ouvert à la diffusion d'eau**■ A PRENDRE AVEC VOUS**

- vêtements de travail et chaussures de sécurité, mètre et crayon, appareil photo (ou GSM), de quoi prendre note

■ COÛTS, SUBSIDES & AUTRES AVANTAGES

- **€ 300 (hTVA)**
- Sont compris dans le prix: des sandwich (lunch), les boissons pendant le lunch, les pauses-café, les prestations des instructeurs, l'utilisation du centre de formation

SUBSIDES

Cette formation est reconnue par Constructiv. Toutes les entreprises qui font partie du CP 124 peuvent récupérer € 15/heure de formation pour leurs ouvriers. Cette intervention couvre le coût salarial et est valable pour les formations en semaine en dehors de la période hivernale. Durant la période hivernale, soit du 1^{er} décembre au 31 mars, vous pouvez suivre des formations hivernales avantageuses chez Constructiv. Outre votre allocation de chômage, grâce à Constructiv, vous bénéficiez en effet d'autres avantages sectoriels complémentaires et vous percevez une prime de 40 euros par journée de formation. Plus d'infos : <http://www.constructiv.be/fr-BE/Regios.aspx>.

AUTRES AVANTAGES

Après la formation, vous recevez **3 bons de valeur de € 60**, valables pour un achat minimum de €250 par bon de valeur, à l'achat de Celit, pro clima, DämmRaum et cellulose iQ3. Les bons de valeur sont valables jusqu'à 1 an après la date de remise. Vous pouvez récupérer ainsi € 180 sur les frais d'inscription.

Attention : L'annulation de l'inscription à moins d'une semaine avant la formation entraînera un coût de € 300 (hors TVA) non-récupérable. ISOPROC se réserve le droit d'annuler ou de déplacer la formation en cas de nombre d'inscriptions insuffisant ou d'autres raisons organisationnelles.

■ ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Le participant s'engage à arriver à temps et à respecter les temps de pause. Par respect pour les autres participants et le formateur, l'utilisation du GSM est uniquement autorisée durant les pauses.

■ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

- Contactez Karl Milants: E. education@isoproc.be / T. **+32 15 69 87 02**.

